DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

Matière : FINANCES LOCALES

Sous matière : SUBVENTIONS

OBJET : CREATION D'UN TIERS LIEU - DEMANDE DE SUBVENTION

LE NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL EN DATE DU : 21 OCTOBRE 2026

AFFICHAGE EN DATE DU : 21 OCTOBRE 2026

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN DATE DU 10 NOV. 2026

Envoyé en préfecture le 08/11/2026
Reçu en préfecture le 08/11/2026
Publié le 10 NOV. 2026
ID : 011-211100763-20261030-DB2026267-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2026-267
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du vendredi 30 octobre 2026
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe GREFFIER, Maire

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GRANIER Prescillia, VÉRONIN-MASSET Jean-François, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, CHABERT Sabine, DE LA CASA Javier, GANGLOFF Didier, BATIGNE Brigitte, GHROUS Melker, BARBAUD Fabienne, KICHKOFF Gladys, FREUDENREICH Patrick, VIALARET Max, ESCAFRE Élisabeth, GIRY Christophe, DE ALMEIDA Marie, PERRIN Afaf, GAÏANI Audrey, CHANCROGNE Maëva, MONDRAGON Gérard, MOUTON Jean-Baptiste, CADEL Fabien, DERKAOUI Kalvin, MEIRONE Pierre.

Formant la majorité des membres en exercice

Procurations :
RATABOUIL Michel donne pouvoir à GIRAL Hélène,
SÉMAT Gérard donne pouvoir à DE ALMEIDA Marie,
LAMMOGLIA Éric donne pouvoir à GUIRAUD Philippe,
PERLES Bruno donne pouvoir à RATABOUIL Jacqueline,
ESTRADE Quentin donne pouvoir à GIRY Christophe,
FONTÈS Audrey donne pouvoir à MOUTON Jean-Baptiste.

Secrétaire : BARBAUD Fabienne.

Monsieur le Maire signale à l'assemblée que la commune de Castelnaudary a décidé de mettre aux normes et d'aménager une partie du bâtiment A5 du Lycée Andréossy, en vue de l'installation de l'association le 4 Tiers pour la création d'un lieu associatif.

L'association le 4 Tiers regroupe plusieurs associations chauriennes ainsi que des citoyens et citoyennes qui se sont rassemblés avec le projet de créer à Castelnaudary un lieu associatif type « tiers lieu », la ville ne disposant pas de lieu équivalent jusqu'ici.

En portant ces aménagements, la Ville entend poursuivre son engagement pour encourager les initiatives de l'économie sociale et solidaire, favorisant ainsi la création de liens d'entraide et de coopération entre les habitants.

L'ensemble des travaux maîtrise d'œuvre comprise est estimé à 176 469.78 € HT.

Monsieur le Maire précise que le projet pourrait bénéficier de subventions déjà sollicitées, du Conseil Régional et de L'Europe (LEADER) et propose de délibérer sur le plan de

financement prévisionnel suivant intégrant une demande au Conseil Départemental :

Création d'un Tiers lieu

Dépenses	Montant HT	Recettes	Montant
Création d'un Tiers lieu :		Leader	100 000.00
Maitrise d'œuvre	32 000.00	Conseil Régional	20 000.00
Travaux	144 469.78	Conseil Départemental	20 000.00
		Commune de Castelnaudary	36 469.78
TOTAL	**176 469.78**	**TOTAL**	**176 469.78**

LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE le plan de financement tel que défini ci-dessus ;

L'AUTORISE à solliciter une subvention la plus élevée possible auprès du Conseil départemental en complément des autres aides déjà sollicitées ;

PRECISE que les crédits relatifs aux travaux seront inscrits au BP 2027 opération 9006.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.
Pour extrait conforme au registre.
La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Ampliation faite le
09 NOV. 2026
Certifiée exécutoire par réception
en Préfecture le :
08 NOV. 2026
Par publication le :
10 NOV. 2026
Par délégation,
Le Directeur Général des Services
Nicolas NAYRAL

Castelnaudary, le 30 Octobre 2026

Le Maire,

Philippe GREFFIER